

**Refus des élus de Longueuil de geler leurs salaires : Jacques Lemire
dénonce la décision du Conseil**

Longueuil, le 14 février 2024 - Lors de la réunion du conseil du 5 décembre 2023, le conseiller du quartier de Laffèche, M. Jacques Lemire, a proposé une mesure visant à geler les salaires des élus pour l'année 2024, les maintenant au niveau de 2023. Jonathan Tabarah a fait une proposition technique pour que ça soit référer pour recommandation au comité exécutif avant de la présenter au conseil pour adoption.

Lors de la séance tenue le 13 février 2024, le dossier a été déposé au conseil de la ville de Longueuil indiquant que le comité exécutif avait recommandé de ne pas donner suite à la résolution de gel des salaires, sans fournir de raisons spécifiques pour leur décision.

Jacques Lemire, qui avait initialement souligné que « la conjoncture économique invite chacun d'entre nous à la prudence » a demandé des explications lors de la réunion.

Jonathan Tabarah a répondu en déclarant : « On trouve que c'est dévalorisé la fonction d' élu que de geler les salaires année après année. À long terme, ça diminue la valeur du travail et ne rend pas la tâche intéressante. » Tabarah a ajouté : « On a un règlement qui fixe l'augmentation de notre rémunération, on ne le choisit pas nous-même, donc ce règlement est en vigueur, on suit l'IPC, et on suit ces augmentations réglementaires ».

Cependant, il est à noter que Jacques Lemire avait précédemment proposé, lors de la séance du conseil ordinaire du 22 août 2023 que le règlement soit modifié afin de prévoir que chaque année, les membres du conseil procèdent à un vote indiquant s'ils acceptent ou non, la modification de leur rémunération pour l'année suivante. " Le règlement existe pour déterminer le % d'augmentation de la rémunération, mais rien n'empêche les élus de la refuser pour une année spécifique, et de l'accepter l'année suivante.", de conclure monsieur Lemire.

Malgré l'appel de Jacques Lemire à un vote sur la proposition, mardi soir dernier, l'équipe de la mairesse Catherine Fournier a voté en faveur de l'augmentation de 4.6% de la rémunération des élus pour l'année 2024, laissant le Chef de l'Opposition comme le seul opposant. Notamment, cette décision survient dans le contexte de la plus importante augmentation du compte de taxes municipales à Longueuil depuis 17 ans.

- 30 -

Source :

Cabinet du Chef de l'opposition
450-463-7100 poste 4270

